CATALOGUE 2025 - 2026



A.R.E.S
Association Régionale en Economie Sociale

Mise à jour mai 2025

À PROPOS

L'ARES, organisme de formation, intervient depuis 1982 dans les domaines de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement, du développement des ressources humaines.

L'ARES s'adresse aux structures et aux personnes souhaitant être accompagnées dans une démarche de changement ou de mise en œuvre de projets, qu'il s'agisse d'évolution, de reconversion, d'orientation, de formation, d'adaptation à un poste de travail.

Nos valeurs sont fondées sur une vision éthique du travail où l'homme est au cœur de nos métiers. Notre enjeu c'est d'abord la personne, qu'elle puisse se situer, s'impliquer, évoluer au sein de son entreprise, s'adapter dans le monde professionnel en constante mutation.

Toutes nos interventions s'appuient sur une démarche consistant à :

- Analyser la demande, le contexte, les enjeux, réaliser un diagnostic
- Proposer une prestation adaptée en fonction d'objectifs définis et concertés
- Accompagner un processus de changement de manière personnalisée
- Favoriser la mise en œuvre des projets professionnels et sécuriser les parcours
- Evaluer les acquis et les effets de la prestation dans un contexte professionnel
- Travailler en réseau avec tous les partenaires du secteur emploi formation

L'ARES s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire expérimentée composée de conseillers, consultants, formateurs, psychologues.

En tant qu'établissement recevant du public (ERP), l'ARES est en conformité avec les règles d'accessibilité (rampe d'accès, ascenseur) pour les personnes en situation de handicap.

Ce catalogue vous renseigne sur les prestations d'accompagnement et actions de formation dispensées toute l'année au sein de notre organisme. Celles-ci sont déployées en présentiel et /ou en distanciel selon des modalités définies par action.

Nous vous proposons :

Des prestations d'accompagnement 4

Bilan de compétences 5

Bilan de compétences Santé Travail..... 6

Bilan d'orientation jeunes 7

DECLIC' Jeunes 8

Accompagnement Global Tripartite AGT 9

SAS Diagnostic Projet 10

Espace accompagnement RSA 11

E.L.L.E.S..... 12

Passeport pour un Accompagnement Réussi vers l'Emploi (PARI) 13

Des offres de formation 14

POEI ADVF.....15

Formation S.S.T Sauveteur et Secouriste du Travail 19

MAC S.S.T Maintien et actualisation des compétences 20

Formation gestes et postures..... 21

Remise à niveau linguistique et des savoirs..... 22

Evaluation CléA 23

Formation CléA 24

Nous proposons aussi des prestations individualisées à la demande, après analyse de vos besoins.

Vous pouvez retrouver notre offre sur :
- le site du Compte Personnel de Formation (CPF) : https://www.moncompteformation.gouv.fr
- le catalogue de référencement du Conseil Régional PACA
- le site du CARIF Espace Compétences : http://www.espace-competences.org/Formation

Toutes nos formations sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap.
Pour étudier les possibilités, vous pouvez contacter nos référentes handicap, Marta TAVARES / Amélie ZUCCOTTI au 04.42.96.93.37
Retrouvez plus d'informations sur notre site internet : https://www.ares-aix-formation.fr/

Les prestations d'accompagnement



BILAN DE COMPETENCES

CADRE LÉGAL

Le bilan de compétences est régi par un cadre légal. L'ARES respecte les dispositions des articles suivants du Code du Travail, textes de référence : Code du travail : article L6313-1 *Liste des formations autorisées*
Code du travail : article L6313-4 , Code du travail : articles R6313-4 à R6313-8 ,
Code du travail : articles L6323-1 à L6323-9 + Code du travail : articles D6323-6 à D6323-8
Bilan de compétences dans le cadre du CPF (article D6323-6)

OBJECTIFS

Analyser son parcours, ses aptitudes, ses motivations, ses compétences
Identifier ses ressources personnelles et hiérarchiser ses priorités professionnelles
Mieux connaitre le marché de l'emploi, les métiers et les secteurs d'activité
Définir un projet professionnel et le valider
Utiliser ses atouts pour négocier un emploi, une formation, un choix d'évolution
Organiser la stratégie pour la mise en œuvre du projet

PUBLIC

Salariés et demandeurs d'emploi tous secteurs d'activité

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé

DÉLAIS D'ACCÈS

A partir du premier contact, un entretien préliminaire est proposé dans la semaine. Le bilan peut commencer à tout moment, dès accord du financeur.

CONTENU

Analyse du contexte et des attentes, Exploration du parcours personnel et professionnel
Analyse des motivations, intérêts, valeurs, priorités
Identification des compétences, des processus de travail, des aptitudes
Réflexion sur les traits de personnalité
Hiérarchisation des pistes d'évolution, Élaboration d'un projet professionnel
Organisation de la stratégie pour la réalisation du projet
Conclusion et remise du document de synthèse du bilan

MÉTHODE

Entretien individuel avec le même conseiller bilan en présentiel et / ou en distanciel
Passation de tests selon les besoins (personnalité, aptitudes, niveau)
Recherche documentaire, mise en relation avec des professionnels
Evaluation de l'atteinte des objectifs visés via la synthèse

DÉROULEMENT ET DURÉE

24 heures à définir selon les objectifs et les priorités, soit 8 séances de 3 heures réparties sur 12 à 16 semaines
Un entretien de suivi proposé 3 à 6 mois après la fin du bilan

TARIF 1500€
FINANCEURS : OPCO, entreprises, Pôle Emploi, CPF

CONTACT

Marta TAVARES
Conseillère Bilan
Tel : 07.57.47.80.65
Mail : m.tavares@ares-aix-formation.fr

BCST
Bilan de compétence Santé et Travail

OBJECTIFS

Permettre l'élaboration d'un nouveau projet professionnel ou de formation dans le cadre d'un parcours vers ou dans l'emploi

PUBLIC

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en attente de l'être ((loi du 11 février 2005) :
- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi
- Salariés du secteur privé ou public, travailleurs indépendants, exploitants agricoles en activité ou en arrêt de travail qui présentent un risque identifié d'inaptitude à leur poste de travail ou qui souhaitent s'adapter et maintenir leur employabilité au regard des évolutions de l'emploi

PRÉ-REQUIS

Avoir une Reconnaissance Travailleur Handicapé (ou en avoir déposé la demande auprès de la MDPH) ou être titulaire d'une pension d'invalidité.

DÉLAIS D'ACCÈS

Le bilan peut commencer à tout moment dans l'année, dès réception de l'orientation du prescripteur.

CONTENU

Analyse du contexte et des attentes et exploration du parcours personnel et professionnel
Identification des acquis : savoirs, compétences, potentiel, aptitudes, capacités
Travail sur l'acceptation du handicap : conséquences, deuil de l'ancien métier, employabilité
Identification des contraintes physiques, psychiques, cognitives
Découverte du marché du travail, connaissance des métiers et des secteurs
Élaboration d'un nouveau projet professionnel compatible avec les restrictions médicales
Evaluation de la faisabilité du projet au regard des capacités
Identification des besoins en formation complémentaire
Construction et formalisation d'un plan d'actions
Conclusion et remise du document de synthèse du bilan

MÉTHODE

Entretien individuel avec le même conseiller bilan en présentiel et / ou en distanciel
Passation de tests selon les besoins (personnalité, aptitudes, potentiel d'apprentissage, niveau)
Recherche documentaire, mise en relation avec des professionnels
Possibilité de mise en situation professionnelle
Evaluation sur des plateaux techniques de formation
Si besoin visite médicale avec le médecin du travail, le médecin traitant
Si besoin mise en relation avec des structures spécialisées selon le type de handicap
Evaluation de l'atteinte des objectifs visés via la synthèse

DÉROULEMENT ET DURÉE

24 à 40 heures réparties sur 3 mois à définir selon les objectifs et le contexte
Un entretien de suivi proposé 6 mois après la fin de la prestation

PRESCRIPTEURS : Service social de l'Assurance Maladie (CPAM), Cap Emploi, Comète, FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire).

FINANCEURS : CPAM

CONTACT

Marta TAVARES
Conseillère Bilan
Tel : 04 88 05 59 11
Mail : m.tavares@ares-aix-formation.fr

BILAN D'ORIENTATION JEUNES

OBJECTIFS

Permettre à des jeunes de définir leur projet d'orientation, de s'informer sur les métiers, les filières, le marché de l'emploi

PUBLIC

Jeunes à partir de 14 ans scolarisés ou non

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé

DÉLAIS D'ACCÈS

Le bilan peut commencer à tout moment. Un premier entretien est proposé dans la semaine suivant la demande

DÉMARCHE

Une approche personnalisée adaptée à la demande et au rythme de chaque jeune
Un espace de travail intermédiaire hors du système scolaire et familial
Un accompagnement conduit par le même conseiller
Une démarche pédagogique favorisant l'autonomie du jeune

CONTENU

Analyse de la demande et du contexte personnel et scolaire
Analyse des attentes et des besoins, repérage des difficultés
Évaluation des centres d'intérêts, aptitudes, motivations, valeurs, compétences…
Tests de personnalité
Exploration de pistes d'orientation
Repérage et analyse des critères de choix
Elaboration d'un projet
Identification du cursus de formation ou d'études si nécessaire
Définition de plans d'actions
Élaboration d'outils (dossiers de candidature, lettre de motivation, CV…)
Préparation aux entretiens

MÉTHODE

Accompagnement sous la forme d'entretiens individuels en présentiel et / ou en distanciel
Passation de tests (intérêts, personnalité, aide aux choix, aptitudes…)
Accompagnement à la recherche d'information (métiers, filières de formation, débouchés)
Constitution d'un dossier d'orientation
Evaluation de l'atteinte des objectifs visés via la synthèse

DÉROULEMENT

Entretiens individuels répartis sur quelques semaines selon les objectifs
Rythme à définir avec le jeune en fonction de ses besoins et des échéances à venir

TARIF

Forfait de 500€

CONTACT
Secrétariat de l'ARES
Tel : 04.42.96.93.37
Mail : secretariat@ares-aix-formation.fr

DECLIC JEUNE

OBJECTIFS

Ce dispositif vise à l'insertion dans l'emploi par le biais de l'apprentissage.
Les objectifs sont d'accompagner la personne dans :

- La construction du projet d'apprentissage en partenariat avec les entreprises jusqu'à la conclusion du contrat.
- Le développement des prérequis relationnels et prérequis métier nécessaires à l'intégration en entreprise
- La sécurisation de l'entrée en contrat d'apprentissage

PUBLIC

Les jeunes peu ou pas diplômés, intéressés pour réaliser une formation en apprentissage et souhaitant être accompagner pour mener à bien leurs démarches.

PRÉ-REQUIS

Jeunes âgés de 16 et 29 ans tous les jeunes de moins de 30 ans confrontés à des difficultés d'insertion et/ou de maintien dans l'emploi.

DÉLAIS D'ACCÈS

Le jeune peut intégrer le dispositif tout au long de l'année. Dans la semaine qui suit sa participation à l'information collective, un premier entretien individuel est proposé.

CONTENU

Les thématiques suivantes sont travaillées tout au long du parcours d'accompagnement :

- La découverte des métiers
- Une meilleure connaissance de l'alternance
- La construction du projet professionnel
- Le développement des compétences relationnelles et organisationnelles
- Le développement des compétences clés – Certification CLEA
- La rencontre avec des professionnels, les immersions

DÉROULEMENT ET DURÉE

Parcours individualisé d'une durée moyenne de 4 mois pouvant aller à 6 mois d'accompagnement, sous forme notamment d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs en présentiel et / ou en distanciel

PRESCRIPTEURS

Mission locale, Pole Emploi, Cap Emploi, les Partenaires du territoire.
L'entrée du jeune peut aussi se faire de sa propre initiative.

FINANCEUR

Cofinancé par
l'Union européenne

CONTACT
Myriem IKEN
Tel : 07.89.74.44.00
Mail : m.iken@ares-aix-formation.fr

AGT
Accompagnement Global Tripartite

OBJECTIFS

Remobiliser les personnes en agissant sur les problématiques et les freins qu'elles rencontrent et encourager ainsi une dynamique de projet en vue d'une insertion réussie vers l'emploi.

PUBLIC

Bénéficiaires du RSA, initialement en accompagnement social, rencontrant des freins périphériques (sociaux, liés à la santé, etc.) et très éloignés de l'emploi.

PRÉ-REQUIS

Être volontaire, disponible pour s'engager dans le parcours.
Savoir lire, écrire, compter.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dans les 15 jours après le premier accueil.

CONTENU ET METHODE

Une équipe de trois personnes, composée d'une conseillère en insertion professionnelle (unique référente du parcours), d'une assistante sociale et d'une coach/psychologue, accompagne les bénéficiaires sur une durée de 12 mois, au travers d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs.

- Phase de diagnostic : identification de la situation (personnelle, sociale et professionnelle) et repérage de ce qui doit être traité en priorité
- Rencontre avec l'assistante sociale afin de traiter les freins sociaux
- Rencontre avec la coach/psychologue afin d'identifier les freins et mettre en place un suivi si nécessaire
- Phase d'accompagnement
- Élaboration d'un projet professionnel
- Mise en œuvre de stratégies et de techniques de recherche d'emplois
- Sortie en emploi ou en formation
- Synthèse globale

DÉROULEMENT ET DURÉE

Le Pôle d'Insertion Aix-Gardanne est en charge des orientations des bénéficiaires du RSA sur le dispositif de l'AGT.
Cette orientation est formalisée par une fiche de prescription remise au référent du dispositif.
Le bénéficiaire concerné est reçu dans le cadre d'un entretien et signe un CER - contrat d'engagement réciproque.
Le rythme est d'un entretien individuel tous les 15 jours, d'un accompagnement social par mois, ainsi que d'un atelier collectif ou d'une action individuelle par mois.

12 mois (renouvelable jusqu'à 6 mois) d'accompagnements individuels à raison d'un entretien individuel tous les 15 jours.

PRESCRIPTEURS

Pôle d'insertion
Référents sociaux (CCAS, MDS, CAF…)
CIP, lieux d'accueil RSA

FINANCEUR

Conseil Départemental 13

CONTACT
Amélie ZUCCOTTI
Cheffe de projets
Tel : 06.02.08.28.99
Mail : a.zuccotti@ares-aix-formation.fr

SAS DIAGNOSTIC PROJET

OBJECTIF

Définir avec la personne, un projet de vie et/ ou un projet professionnel à partir d'un diagnostic global (social, personnel et professionnel).

PUBLIC

Personnes rencontrant des problématiques diverses : perte de repères, démobilisation, difficultés personnelles, familiales, sociales, de santé, empêchant d'opérer des choix.

PRÉ-REQUIS

Etre bénéficiaire du RSA socle et socle majoré, ou ayant-droit

DÉLAIS D'ACCÈS

La personne peut intégrer le dispositif tout au long de l'année. Dès réception de la fiche de liaison du référent social, un premier entretien est proposé dans la semaine

CONTENU

Phase de diagnostic

- Évaluation du potentiel, des savoirs faire, des ressources, des freins
- Identification de la situation personnelle, sociale, professionnelle
- Repérage de ce qui doit être traité en priorité

Phase d'accompagnement

- Soutien à la motivation nécessaire à la reprise d'une vie sociale et/ou professionnelle
- Engagement dans des démarches pour résoudre des difficultés familiales, sociales, personnelles
- Elaboration d'un projet d'insertion

Phase de conclusion

- Organisation des étapes de mise en œuvre du projet
- Engagement dans l'étape suivante à l'issue de l'action
- Synthèse tripartite avec le référent social

DÉROULEMENT ET DURÉE

8 heures réparties sur 3 à 4 mois sous forme d'entretiens individuels réguliers en présentiel et / ou en distanciel adaptés au rythme et aux contraintes de chacun.

PRESCRIPTEURS

Référents sociaux (CCAS, MDS, CAF…), CIP, lieux d'accueil RSA

FINANCEUR

Conseil Départemental 13 cofinancé par le FSE

CONTACT

Myriem Iken
Conseillère référente
Tel : 07 89 74 44 00.
Mail : m.iken@ares-aix-formation.fr

ESPACE ACCOMPAGNEMENT RSA

OBJECTIFS

Permettre aux personnes de s'engager activement dans une démarche de soin et d'insertion sociale et/ou professionnelle, en posant les bases d'un processus de changement.

Il s'agit :

- D'offrir un espace de parole afin que l'histoire et la souffrance, derrière le symptôme professionnel, social, familial, corporel, puissent être dites et reconnues
- De favoriser la mise à jour du "potentiel d'insertion" de chaque personne : acquis culturels et éducatifs, savoir-être, savoirs et savoir-faire de tout ordre, expériences personnelles enrichissantes, potentialité psychologique
- D'aider la personne, en lien avec le référent social, à (re)trouver son envie et ses capacités à être avec les autres, à concevoir et envisager un projet, à s'engager dans des démarches

PUBLIC

Personnes dont la situation personnelle et sociale (isolement, problème de logement, santé précaire, souffrance psychique, difficultés parentales, …) nécessite un soutien spécifique et un accompagnement psychosocial

PRÉ-REQUIS

Être bénéficiaire du RSA socle ou ayant-droit

DÉLAIS D'ACCÈS

La personne peut intégrer le dispositif tout au long de l'année. Dès réception de la fiche de liaison du référent social, un premier entretien est proposé dans la semaine

DÉROULEMENT ET DURÉE

Entretiens individuels hebdomadaires avec la psychologue, sur un rythme d'un entretien hebdomadaire en moyenne en présentiel et / ou en distanciel

Des ateliers collectifs hebdomadaires peuvent être proposés, les modalités de fréquentation de ceux-ci étant souples, ouvertes et basées sur le volontariat

Accompagnement de 12 mois

PRESCRIPTEURS

Référents sociaux de CCAS – MDS – SAO – CAF

FINANCEUR

Conseil Départemental 13

CONTACT

Soukaïna AIDOUDI

Psychologue

Tel : 07.57.47.80.64

Mail : s.aidoudi@ares-aix-formation.fr

E.L.L.E.S
Espace de Lien et de Libre Expression de Soi

OBJECTIFS

Améliorer la santé globale.
Soutenir le développement de l'estime de soi, de la confiance en soi et des ressources internes afin de favoriser le pouvoir d'agir des femmes.

PUBLIC

Femmes et jeunes femmes à partir de 16 ans pouvant être confrontées à des difficultés qu'elles soient de santé, affectives, familiales, relationnelles, sociales, professionnelles ou matérielles.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé

DÉLAIS D'ACCÈS

Les femmes peuvent intégrer le dispositif tout au long de l'année, dans la mesure du possible et en fonction des disponibilités.

DÉROULEMENT

Ateliers Collectifs hebdomadaires (hors vacances scolaires) de 3 heures, animés par 2 psychologues.
Les ateliers visent à libérer l'expression par la parole, le corps, le geste créatif. Notre approche vise à mettre les arts plastiques, les jeux de rôle et d'expression corporelle, les jeux de connaissances de soi et autres supports créatifs au service de la personne.

Entretiens Individuels avec une psychologue en présentiel et / ou en distanciel
Un point écoute permet d'accueillir et accompagner les femmes qu'elles soient inscrites dans les ateliers ou pas.

DATES ET LIEUX

Les Ateliers ont lieu les lundis après-midi alternativement au Centre Social et Culturel Jas de Bouffan et au Centre Social et Culturel Aix Nord.

FINANCEURS

Agence Régionale de Santé, Préfecture, Ville d'Aix-en-Provence.

CONTACT

Soukaïna AIDOUDI
Psychologue
Tel : 07.57.47.80.64
Mail : s.aidoudi@ares-aix-formation.fr

PARI
Passeport pour un Accompagnement Réussi vers l'Insertion

OBJECTIFS

A partir de la définition d'un projet de vie, mettre en œuvre un parcours et permettre à la personne de retrouver une dynamique d'insertion.
Favoriser l'autonomie, la confiance en soi et l'aptitude à effectuer des choix
Favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté par l'acquisition des nouvelles technologies et de communication
Evaluer le niveau de connaissances et de compétences professionnelles
Lutter contre l'isolement en recréant du lien social

PUBLIC

Personne suivie dans le cadre d'un contrat social

PRÉ-REQUIS

Bénéficiaire du RSA

DÉLAIS D'ACCÈS

La personne peut intégrer le dispositif jusqu'à la constitution complète du groupe. Dès réception de la fiche de liaison du référent social, un premier entretien de diagnostic est proposé dans la semaine

CONTENU

Accès aux droits par le numérique
Accès aux soins
Découverte de l'environnement via l'art et la culture et les acteurs sociaux- économiques
Bien-être et image de soi
Evaluation du niveau des acquis
Réalisation d'un portefeuille de compétences

DÉROULEMENT ET DURÉE

158 h sur 6 mois
2 à 3 ateliers par semaine et 8 heures d'entretien individuel (au-delà des 8 heures, entretien à la demande) en présentiel et / ou en distanciel

PRESCRIPTEURS

Référents sociaux de CCAS – MDS – SAO – CAF

FINANCEUR

Conseil Départemental 13

CONTACT

Myriem IKEN
Tel : 07 89 74 44 00
Mail : m.iken@ares-aix-formation.fr

Les actions de formation



FICHE ACTION

POEI – Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle

Métier visé : Assistant de vie aux familles (TP ADVF) — Titre professionnel de niveau 3, RNCP37715

Intitulé de l'action	Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle – Assistant De Vie aux Familles
Type de prestation	Action de formation conduisant à une certification professionnelle enregistrée au RNCP 37715 TP ADVF
Organisme	ARES – Association Régionale en Économie Sociale

Public et prérequis

Public visé	Demandeurs d'emploi, tous profils Demandeur d'emploi inscrit à France Travail (indemnisé ou non), positionné sur un poste précis par un employeur qui s'engage à le recruter à l'issue de la formation.
Prérequis d'entrée	Aucun prérequis de diplôme ni d'expérience : la fiche RNCP37715 ne fixe pas de prérequis à l'entrée en formation, ni de prérequis distincts par bloc de compétences. Conditions liées au dispositif POEI : - être inscrit à France Travail et disposer d'une offre d'emploi déposée par un employeur identifié, avec un contrat de travail prévu à l'issue (CDI, CDD d'au moins 6 mois, contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, selon les règles France Travail en vigueur). - participer à l'information collective au sein d'une des agences de France Travail en présence de l'ARES, des entreprises partenaires : Arcade, Proxidom Services, Home Services, Scintill'Home, Prosénior. + Modalités de sélection de l'ARES : entretien de validation du projet professionnel
Effectif prévisionnel	12

Objectifs et contenu

Objectifs pédagogiques	Préparer les stagiaires à l'exercice du métier d'Assistant De Vie aux Familles et à l'obtention totale ou partielle du Titre Professionnel ADVF À l'issue de la formation, le stagiaire est capable d'entretenir le logement et le linge d'un particulier, d'accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets, et d'assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile.
Certification visée	Titre professionnel Assistant(e) de vie aux familles (TP ADVF) — niveau 3, code RNCP 37715. Certificateur : ministère chargé de l'emploi. Titre enregistré au RNCP jusqu'au 05/07/2028 (arrêté du 4 juillet 2023, JORF du 9 juillet 2023). ⇨ Voie totale Titre complet

Contenu / programme	Trois blocs de compétences (CCP) du référentiel du titre **CCP 1 — Entretenir le logement et le linge d'un particulier :** établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien ; entretenir le logement ; entretenir le linge, avec les techniques et les gestes professionnels appropriés. **CCP 2 — Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets :** établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage ; prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence ; aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social ; l'aider à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer, lors des courses, de la préparation et de la prise des repas ; adapter son intervention à la personne en situation de handicap. **CCP 3 — Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile :** définir avec le parent le cadre de l'intervention ; prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant ; accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, sa socialisation et ses activités ; mettre en œuvre les gestes et techniques professionnels (levers, couchers, toilette, habillage, repas). **Certificat SST :** la compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence » est validée par un certificat SST en cours de validité, à présenter à l'ouverture de la session d'examen (titre complet, CCP 2 et CCP 3 — arrêté du 4 juillet 2023, art. 5). La préparation et certification SST est comprise dans les heures de formation. **Immersions au sein de l'entreprise partenaire :** durée variable selon les sessions.

Poursuite de parcours et dispenses de validation

Poursuite de parcours	**Titre complet par capitalisation :** après l'obtention d'un ou plusieurs CCP, le candidat peut se présenter aux autres CCP dans la limite de la durée de validité du titre, puis dispose d'un an maximum après la fin de validité pour se présenter au titre (arrêté du 22 décembre 2015 modifié). Titre enregistré jusqu'au 05/07/2028. **Suites de parcours :** autres certifications des secteurs de l'aide à la personne et de la petite enfance pour lesquelles des blocs sont reconnus en correspondance (voir « Passerelles »), notamment DEAES, DEAS, DEAP, CAP AEPE, MC Aide à domicile ; allègements éventuels de formation selon les textes propres à chaque diplôme **Autres voies :** entrée directe en emploi ; validation des acquis de l'expérience (VAE), voie d'accès ouverte pour ce titre.
Débouchés	**Emplois accessibles :** auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile. **Secteurs :** associations d'aide à domicile (mandataire ou prestataire), entreprises de services à la personne, emploi direct chez le particulier, institutions spécialisées. **Codes ROME :** K1302, K1303, K1304, K1305. **Insertion :** voir les repères nationaux et les indicateurs de résultats ci-dessous.
Passerelles	**Correspondances partielles reconnues au RNCP (fiche RNCP37715) :** CCP 1 : MC Aide à domicile (U1) ; CAP ATMFC (UP1) ; CAP AEPE (UP2 + UP3) ; CAP Agent accompagnant au grand âge (bloc 1) ; DEAES (bloc 2) ; titre d'employé familial. CCP 1 + CCP 2 : MC Aide à domicile (U1 + U2 + U3) ; CAPA Services aux personnes et vente en espace rural (UCP 1 + UCP 2). CCP 2 : DEAS (bloc 1) ; DEAES (blocs 1 + 3). CCP 3 : CAP AEPE (UP1 + UP3) ; DEAP (bloc 1).

Dispenses de validation	Dispense de validation du ou des CCP concernés pour les titulaires des certifications listées dans « Passerelles », sous réserve de produire une pièce justificative émanant de l'autorité qui a délivré la certification (arrêté du 4 juillet 2023, art. 8). Titulaires de CCP de l'ancienne version du titre (arrêté du 22 juillet 2003 modifié) : délivrance par correspondance (arrêté du 4 juillet 2023, art. 6 et 7) — « Entretenir le logement et le linge d'un particulier » → CCP 1 ; « Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile » → CCP 3 ; « Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien » + CCS « Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile » → CCP 2. La demande est adressée par le titulaire de la certification au représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi (arrêté du 4 juillet 2023, art. 6 à 8), avec la pièce justificative émanant de l'autorité certificatrice (diplôme, titre ou attestation de validation du bloc ou de l'unité).

Durée, rythme et modalités

Dates de la formation	2 sessions / an environ
Durée totale	300 à 400h
Rythme / planning	28h hebdomadaire : Lundi / Mardi – Jeudi / Vendredi Horaires de formation : 9h.12h30 / 13h30.17h Immersions prévues 1j / semaine
Modalités pédagogiques	La formation se déroule entièrement en présentiel, elle alterne : **- Apports théoriques** en présentiel; **- Mises en situation professionnelles** et études de cas ; **- Travaux pratiques** en plateaux techniques reconstituant les conditions réelles d'intervention au domicile ; **- Jeux de rôles** et simulations d'accompagnement des bénéficiaires ; **- Travaux individuels et collectifs** ; **- Périodes d'immersion en entreprise** permettant la mise en œuvre des compétences acquises ; **- Accompagnement individualisé** tout au long du parcours.
Moyens pédagogiques	- Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, ordinateur, connexion internet) ; - Parc informatique de 12 PC portable et clés USB en nombre - Plateaux techniques dédiés aux métiers des services à la personne ; - Supports pédagogiques numériques et papier ; - Documentation professionnelle actualisée ; - Équipements et matériels spécifiques au maintien à domicile, à l'entretien du logement et à l'aide à la personne.
Lieu(x) de formation	ARES – La Salonenque, 8 rue Jean Daret, 13090 Aix-en-Provence Pour l'immersion l'adresse est communiquée par l'entreprise partenaire lors de la transmission du planning.

Accès à la formation

Modalités d'accès	- Sur prescription de France Travail ou d'un partenaire du Réseau pour l'emploi - Inscription via Mes Évènements Emploi à l'information collective prévue à l'agence France Travail - Participation à l'IC suivi d'entretiens avec les employeurs présents- - Participation à l'entretien de validation du projet à l'ARES
Délai d'accès	Entre 2 à 3 semaines entre le 1er accueil lors de l'information collective et l'entrée en formation
Tarif / financement	Formation financée par France Travail dans le cadre de la POEI, aucun reste à charge pour le demandeur d'emploi. Allocation de formation possible selon la situation du candidat.
Contact référent	Nadia MACHOUAT- 06.49.23.56.74 - secretariat@ares-aix-formation.fr

Évaluation et accessibilité

Modalités d'évaluation	**Au cours de la formation :** évaluations passées en cours de formation (ECF) et dossier professionnel (DP), qui alimentent le livret de certification **Examen :** session devant un jury de professionnels habilité par le représentant territorial du ministère chargé de l'emploi ; le jury comprend au moins une personne ayant une expérience auprès d'adultes et une personne ayant une expérience auprès d'enfants (arrêté du 4 juillet 2023, art. 4). **Titre complet (2 h 20 par candidat) :** mise en situation professionnelle 1 h 15 (5 min de prise de connaissance du sujet, 60 min d'intervention, 10 min de commentaire) ; entretien technique 50 min (25 min sur l'adaptation à la personne en situation de handicap, 25 min sur l'intervention auprès de l'enfant avec un geste technique) ; entretien final 15 min, dont échange sur le dossier professionnel. **Par CCP :** CCP 1 : 1 h (45 min de mise en situation + 15 min d'entretien technique) ; CCP 2 : 1 h 15 (50 min + 25 min) ; CCP 3 : 45 min (20 min + 25 min). **Condition de présentation :** certificat SST en cours de validité, DP/ECF
Accessibilité handicap	Référentes handicap : Marta TAVARES / Amélie ZUCCOTTI Accessibilité des locaux (La Salonenque) et adaptations possibles du parcours et des modalités d'évaluation telles que prévu dans les modalités d'accueil et d'accompagnement des PSH.

S.S.T
Sauveteur et Secouriste au Travail

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

PUBLIC :

Toute personne qui, au sein d'une entreprise, souhaite se former aux gestes de premiers secours et également participer à la prévention des accidents du travail.

CONTENU :

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail.

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée.

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

DURÉE :

14 heures.

TARIF :

220 euros pour les particuliers.

Nous contacter pour les entreprises.

CERTIFICATION :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période, le SST doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) SST pour prolonger sa validité pour une nouvelle période de 24 mois.

CONTACT

Samira TOBBAL

Formatrice Référente sécurité

Tel : 06 02 09 99 51

Mail : s.tobbal@ares-aix-formation.fr

MAC S.S.T
Maintien et Actualisation des Compétences S.S.T

OBJECTIFS :

La formation Maintient et Actualisation des Compétences de Sauveteurs Secouriste du Travail (MAC SST) permet de maintenir la validité de la formation SST initiale. Le recyclage de Sauveteur Secouriste du Travail (MAC-SST) permet aux participants de réactualiser les connaissances de SST. Formation conforme au guide et référentiel SST de l'INRS.

PUBLIC :

Salariés titulaires d'un certificat SST en cours de validité

CONTENU :

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail.

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée.

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

DURÉE :

7 heures.

TARIF :

120 euros pour les particuliers.
Nous contacter pour les entreprises.

CERTIFICATION :

Un certificat de sauveteur secouristes du travail valable 24 mois sera remis au participant ayant validé l'évaluation. Le recyclage SST se fera donc pendant la période de validité du certificat.

Le certificat de SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période, le SST doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) SST pour prolonger sa validité pour une nouvelle période de 24 mois.

CONTACT
Samira TOBBAL
Formatrice Référente Sécurité
Tel : 06 02 09 99 51
Mail : s.tobbal@ares-aix-formation.fr

Formation
GESTES ET POSTURES

OBJECTIFS :

Permettre de limiter les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manutention d'objets et de transport de charges, dus à des efforts excessifs ou trop répétitifs.

PUBLIC :

Tous public.

PRÉ-REQUIS :

Présenter les aptitudes médicales requises au port de charges.

CONTENU :

- Sensibilisation prévention des risques d'accidents.
- Accidents du travail et maladies professionnelles liés à la manutention et postures de travail.
- Les notions d'anatomie, physiologie.
- Les principes généraux de manutention économie d'efforts, principes de sécurité physique.
- Les techniques gestuelles de manutention de charges inertes.
- Les techniques appropriées en fonction de la situation de travail.
- Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Effort.
- Mise en pratique.
- Eveil musculaire.

DURÉE :

7 heures (*adaptable selon les besoins de l'entreprise*)

TARIF :

180 euros pour les particuliers.
Nous contacter pour les entreprises.

GROUPE :

De 4 à 12 stagiaires.

Une Attestation de formation est remise au stagiaire en fin de journée.

CONTACT
Samira TOBBAL
Formatrice Référente Sécurité
Tel : 06 02 09 99 51
Mail : s.tobbal@ares-aix-formation.fr

Remise à niveau linguistique et des savoirs

OBJECTIFS

Acquérir, améliorer et/ ou réactualiser des connaissances, des compétences et des prérequis nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'insertion socio-professionnelle.

PUBLIC

Tout public

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉLAIS D'ACCES

Un entretien est proposé dans la semaine avec le référent de l'action. L'intégration se fait dans la semaine qui suit l'entretien d'accueil selon un planning individualisé.

CONTENU

Formation linguistique

- Compétences linguistiques : communication orale, écrite et raisonnement logique
- Compétences transversales : fracture numérique, mobilité, apprendre à apprendre, projet d'insertion
- Stage en milieu professionnel (si projet professionnel) : savoirs en contexte professionnel

Remise à niveau des savoirs

- Compétences générales : français, mathématiques, sciences, technologies, bureautique, Internet, anglais
- Compétences transversales : compétences sociales et civiques, esprit d'initiative et d'entreprise, découverte du secteur professionnel, méthodologie, sensibilité et expression culturelle
- Stage en entreprise : 1 à 2 semaines à temps complet ou mi-temps

DÉMARCHE

Le parcours de formation est personnalisé en fonction des besoins, rythme, disponibilité et projet de chacun. Le programme est établi après un premier positionnement qui détermine l'objectif visé par la formation, linguistique ou savoirs.

DEROULEMENT ET DURÉE

Entrées et sorties permanentes
Parcours modulables à temps partiel (300h pour la linguistique et 150h pour les savoirs)
Durée hebdomadaire de 21h maximum pour la linguistique et 18h maximum pour les savoirs
Modalités pédagogiques : Présentiel et / ou distanciel

FINANCEUR

Information sur demande

CONTACT

Secrétariat de l'ARES
Tel : 04.42.96.93.37
Mail : secretariat@ares-aix-formation.fr

ÉVALUATION CléA

Certification reconnue par l'Etat, RS5080

OBJECTIFS

Evaluer les acquis dans les 7 domaines clés des connaissances et compétences professionnelles.
Valoriser les acquis, attester des connaissances et des compétences des salariés et demandeurs d'emploi.
Connaitre ses points forts et identifier les éventuels besoins en formation : renforcer ses compétences.
Permettre le certification CléA qui est un atout pour l'employabilité, l'évolution, l'enrichissement et la mobilité professionnelle.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi et salariés de tous secteurs d'activité souhaitant évaluer leurs compétences et les savoirs de base adaptés à leur contexte professionnel, en vue d'une certification.

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire

DÉLAIS D'ACCÈS

A partir du premier contact, un premier entretien est proposé dans la semaine. L'évaluation peut commencer à tout moment dans l'année.

CONTENU

Analyse du contexte et des attentes
Exploration du parcours personnel et professionnel
Identification des compétences en lien avec les 7 domaines, les 28 sous domaines et les 107 critères d'évaluation du SCCP :
1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles d'information et de communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de sa vie
7. la maitrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

DÉROULEMENT ET DURÉE

L'évaluation préalable des acquis CléA est un accompagnement individualisé tenant compte des besoins et disponibilités des demandeurs d'emploi et salariés, en concertation avec l'entreprise.
7h, réparties sur 1 à 2 semaines. Modalités pédagogiques : Présentiel et / ou distanciel
Le positionnement se réalise en 4 étapes distinctes :
- 1er entretien : présentation de la prestation et exploration du parcours professionnel (1h).
- 2nd entretien : confirmation de l'engagement, recueil des éléments de preuve et analyse complémentaire du parcours emploi-formation (1h).
- Evaluation : scénario pédagogique avec une mise en œuvre des compétences en situation (3 à 4h).
- 3ème entretien : Restitution des résultats et préconisations avec livrable (1h).

Si le candidat maitrise les 7 domaines du SCCP, son dossier peut être présenté devant un jury (commission de certification). Un délai de 5 ans est autorisé entre l'évaluation préalable des acquis (EP) et le passage devant le jury de certification (validation partielle).

TARIF : 450 euros pour l'évaluation préalable des acquis et 250 euros pour l'évaluation finale d'une durée de 4h50 (en cas de validation partielle)

FINANCEURS

Différentes possibilités de financement selon le statut : éligible au CPF, Dispositif Pro-A, prise en charge OPCO, Pôle emploi

CONTACT

Anne KERNOA
Référente CléA
Tel : 06 32 10 79 37
Mail : a.moulis@ares-aix-formation.fr

FORMATION CléA

OBJECTIFS

Acquérir, améliorer ou réactualiser des connaissances et des compétences professionnelles en lien avec les 7 domaines du référentiel S2CP

Valoriser les acquis, les compétences et permettre de certifier afin d'affirmer l'employabilité. Le certificat CLEA est un atout pour l'évolution, l'enrichissement et la mobilité professionnelle

Favoriser l'accès, le maintien, l'évolution dans l'emploi et dans l'entreprise et l'accès à la formation professionnelle

PUBLIC

Demandeurs d'emploi et salariés de tous secteurs d'activité souhaitant développer leurs compétences et les savoirs de base adaptés à leur contexte professionnel

PRÉ-REQUIS

Avoir passé l'évaluation préalable des acquis CléA. Savoir lire et écrire

DÉLAIS D'ACCES

A partir du premier contact, un premier entretien d'analyse de la demande est proposé dans la semaine. La formation peut commencer à tout moment dans l'année.

Entrées et sorties permanentes

CONTENU

1. Communication en français : écoute, compréhension, expression (prise de parole en public, transmission d'informations, expression d'un point de vue argumenté), rédaction de documents, acquisition du vocabulaire technique propre au contexte professionnel

2. Règles de calcul et raisonnement mathématique : l'univers des nombres (numération, fractions, unités de mesure, pourcentages…), résolution de problèmes, calcul, repérage dans l'espace (lecture de plans, schémas), restitution de raisonnement logique articulé aux situations de travail

3. Techniques d'information et de communication numérique : utilisation d'un ordinateur, environnement Internet, recherche sur le WEB, messagerie…

4. Travail en équipe : respect des règles de vie collective, travail en équipe, contribution à l'intérêt du groupe, communication et transmission d'informations

5. Travail en autonomie et réalisation d'un objectif personnel : compréhension de son environnement de travail, planification et organisation de son temps, identification des priorités, consultation des personnes ressources, prise d'initiatives, gestion des imprévus

6. Apprendre à apprendre tout au long de sa vie : identification de ses atouts, repérage des sources d'information, entretien de sa motivation, optimisation des conditions d'apprentissage (mémoire, articulation de la théorie et de la pratique), identification de sa progression

7. Gestes et postures, hygiène, sécurité et environnement : respect d'un règlement et d'une procédure qualité, prévention des risques, gestes de premiers secours, préservation de l'environnement

DÉROULEMENT

Parcours de formation individualisé selon les objectifs et résultats obtenus lors de l'évaluation préalable des acquis CLEA : 7 modules de formation personnalisés en fonction des besoins, objectifs, rythmes et disponibilités des salariés en concertation avec l'entreprise

Ateliers pédagogiques individualisés, en binôme et petits groupes, mises en situations, jeux de rôles et entrainements permettant d'articuler la formation avec les situations professionnelles vécues et le projet professionnel

Modalités pédagogiques : Présentiel et / ou distanciel

DURÉE

Parcours modulables, à temps partiel

TARIF : 15 euros / l'heure

FINANCEUR ENTREPRISE, OPCA, OPACIF, CPF, financement propre

CONTACT

Anne KERNOA

Référente CléA

Tel : 06 32 10 79 37

Mail : a.moulis@ares-aix-formation.fr

Notre engagement qualité

L'ARES est inscrite dans la démarche qualité RESEAU depuis 2002, avec un renouvellement de l'avis favorable en 2009 puis en 2014, et une labellisation en 2017.

Depuis 2016, notre organisme est habilité par le COPANEF pour les volets Evaluation et Formation CléA dans le cadre de la certification CléA relative au SSCP.

L'ARES est référencée DATADOCK depuis août 2017.

En 2019, l'ARES obtient le label PVE Performance Vers l'Emploi.

Notre organisme est habilité QUALIOPI depuis mars 2021 puis renouvelé en mars 2024 pour les catégories suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences

Ils nous font confiance

Notre engagement qualité nous permet de travailler depuis de nombreuses années avec les financeurs publics, ainsi que les acteurs et partenaires locaux :

Entreprises grands comptes, PME, associations, collectivités territoriales

OPCO, AGEFIPH, Mairie d'Aix en Provence

Région Sud, Conseil Départemental 13

DREETS, Pôle Emploi, ARS, Préfecture des Bouches du Rhône, CNFPT, FSE , CARSAT et bien d'autres….